RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

---

numéro
CCDC_260618_072

portant sur

AVENANT N° 1 AU LOT N° 7 ÉLECTRICITÉ, COURANT FAIBLES DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU SITE D'ACCUEIL DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC_260508_1 du Conseil communautaire du 30 avril 2026 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Président n° CCDC_250514_037 du 14 mai 2025 relative à l'attribution à la société BENTIN SAS du lot n° 7 "Électricité, courant faibles" du marché de travaux pour la construction du site d'accueil du service de collecte des ordures ménagères,

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des modifications au projet initial qui génèrent une moins-value sur le projet,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 : DE CONCLURE** l'avenant n° 1 au lot n° 7 Électricité, courant faibles du marché de travaux pour la construction du site d'accueil du service de collecte des ordures ménagères avec la société BENTIN SAS afin de retirer du contrat initial la prestation relative à l'alarme anti-intrusion,

- **ARTICLE 2 : DE PRÉCISER** que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n° 1 annexé à la présente décision,,

- **ARTICLE 3 : DE PRÉCISER** que le montant de l'avenant s'élevant en moins-value à mille-neuf-cent-vingt-cinq euros trente-et-un centimes Hors Taxes (1 925,31 € HT) soit deux-mille-trois-cent-dix euros trente-sept centimes Toutes Taxes Comprises (2 310,37 € TTC), introduit un écart de moins trois virgule trente-deux pourcent (-3,32%) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à cinquante-six-mille-soixante-et-quatorze euros soixante-neuf centimes Hors Taxes (56 074,69 € HT) soit soixante-sept-mille-deux-cent-quatre-vingt-neuf euros soixante-trois centimes Toutes Taxes Comprises (67 289,63 € TTC),

- **ARTICLE 4 : DE DIRE** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20260618-lmc126015-AR-1-1
Date de télétransmission : 18/06/26
Date de publication : 18/06/2026
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le dix huit juin deux mille vingt-six,
Signé électroniquement par:
Le Président
Frédéric ROIG

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS **EXE10**

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A – Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes Lodevois et Larzac
1 Place Francis Morand – 34 700 Lodève

B – Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

BENTIN SAS
2 rue Maurice de Broglie
93 600 AULNAY SOUS BOIS

SIRET : 598 201 101 0000 89

C – Objet du marché public

- Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction du site d'accueil du service de collecte des ordures ménagères
Lot 07 : Électricité _ Courant Faibles
Marché N°2025TVX020

- Date de la notification du marché public : 22/05/25

- Durée d'exécution du marché public : 7 mois (durée initiale) + 5 mois (prolongé par OS N° 1) et jusqu'au 31 juillet 2026 (prolongé par OS N° 2).

- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 58 000,00 €
  - Montant TTC : 69 600,00 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Suppression du poste :

- **Retrait de l'alarme anti-intrusion prévue au marché initial**

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 1 925,31 €
- Montant TTC : - 2 310,37 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 3,32 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 56 074,69 €
- Montant TTC : 67 289,63 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Marc BENKIRANE - Directeur général	Aulnay-sous-Bois le 12/06/2026	Marc BENKIRANE Signature numér de Marc BENKIRA Date : 2026.06.12 15:27:22 +02'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : …… , le ……

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……., le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)